
LONDRES – ATLAS II Groupe thématique 2 : La mondialisation de l'ICANN - Session 3

Dimanche 22 juin 2014 – 11h00 à 13h00

ICANN | Londres, Angleterre

HOMME NON IDENTIFIÉ : ATLAS II Groupe thématique 2 : La mondialisation de l'ICANN - Session 3, Hilton 1-2

SETH REISS : Bienvenue à tous à nouveau. Ici Seith Reiss. Nous allons passer environ une heure et demie ensemble avant de manger. Pour ceux qui sont déjà là, nous allons nous rendre à pied au Hilton Paddington pour manger. Et juste après, quand nous sortirons vers 13h, nous irons dans le hall de l'aile est et la traverserons en groupe avec votre RALO. Nous sommes accueillis pour le déjeuner. Pendant environ une heure, quelqu'un parlera et vous pourrez poser des questions, puis nous reprendrons à 15 h. Cette session finale aura lieu jusqu'à 16h30 environ et ensuite il y aura la séance plénière.

Je pense donc que le programme, pour le reste de la matinée, sera de finir le travail sur la question un et essayer de passer à la question deux, et également terminer cette dernière d'ici 13h.

Alors, dans l'ordre, Vittorio est le suivant.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

VITTORIO BERTOLA :

Oui. Je voulais seulement ajouter deux ou trois choses. La première, c'est une autre dimension de la diversité que je pense que nous avons manquée, et c'est la diversité sous-régionale. Quand nous avons commencé à nous développer, il y avait très peu de gens représentant les différentes régions. Je pense qu'il y a maintenant beaucoup plus de participation. Dans certains cas, surtout dans l'Asie-Pacifique, il est très difficile pour un petit nombre de personnes de représenter toute la diversité de la région.

D'ailleurs, je me souviens qu'il y a presque dix ans, pour maîtriser cet exercice, les nationalités des représentants de l'Asie-Pacifique ont dit - je crois que c'était dans les circonscriptions de la GNSO - et il y avait six personnes, et cinq venaient d'Australie et une de Nouvelle-Zélande.

Je pense que ça s'améliore, mais dans un certain nombre de régions, certaines parties sont encore plus représentées que les autres. En Europe, par exemple, c'est l'Europe de l'ouest contre l'Europe de l'est.

Je pense aussi que plus d'efforts pourraient être fournis afin d'élargir les opportunités. Quand nous avons débuté, nous avons décidé que l'ALAC serait composé de 15 personnes, et ça paraissait beaucoup. Aujourd'hui, ça serait peut-être mieux d'ajouter d'autres personnes. Peut-être avoir un ALAC plus grand pour apporter de la diversité autour de la table de l'ALAC. Et pourquoi pas faire la même chose ailleurs, mais surtout dans l'At-Large, puisque c'est, pour moi, l'endroit où il y a le plus de diversité. Alors, peut-être qu'en ayant quatre ou cinq personnes par région au sein de l'ALAC, ce serait un bon moyen d'apporter plus de points de vue et plus de diversité dans le groupe.

Et je voulais aussi faire un commentaire, ça m'amène à commenter ce que Carlton disait parce que je pense que c'est un bon argument. Et d'ailleurs, la question selon laquelle les représentants des utilisateurs sont des bénévoles alors que dans d'autres circonscriptions, ce sont des professionnels qui ont un intérêt professionnel et qui paient les gens pour participer, est présente depuis le début.

Là encore, quand l'At-Large a débuté, les toutes premières années, ils ont dit : « On ne vous financera même pas pour venir aux réunions ». Après avoir lutté, nous avons réussi à faire en sorte que les membres de l'ALAC soient financés pour assister à une réunion par an. Puis on a dit d'accord, mais en gros, on ne peut pas travailler si on ne peut même pas venir aux réunions de l'ICANN, rencontrer les gens et discuter avec eux.

Alors, après avoir lutté, nous avons fini par obtenir des fonds pour toutes les réunions de l'année. Après un certain temps, nous avons commencé à avoir des intermédiaires et on nous a dit que les intermédiaires ne seraient pas financés à moins qu'il y ait aussi des membres de l'ALAC.

Avec le temps, nous avons vraiment réussi à conquérir plus de financements et à obtenir des fonds, au moins pour couvrir les frais. Donc personne n'a jamais été payé pour assister aux réunions At-Large, mais au moins, nos frais sont payés et nous avons ensuite commencé à avoir notre propre personnel.

Dans cette procédure, il est, là aussi, peut-être temps de réfléchir à comment nous pourrions vraiment promouvoir la participation pour que les gens n'aient pas à faire du bénévolat. Tout le monde ne doit peut-être pas faire du bénévolat. C'est une question difficile. On en a

déjà parlé. On en parle à chaque fois que les gens parlent de la rémunération du Conseil d'administration, ce dont Carlton a également parlé. La question est, si on commence à donner de l'argent aux gens pour qu'ils fassent partie du mécanisme de réunions de l'ICANN et pour qu'ils deviennent membres du Conseil d'administration ou peut-être de l'ALAC ou autre, alors toutes sortes de mauvaises choses pourraient commencer à se produire. En gros, ils pourraient essayer d'en faire partie, par n'importe quel moyen, juste pour toucher l'argent. C'est donc ça le problème principal, surtout quand le montant de la somme, qui n'est peut-être pas énorme pour quelqu'un vivant dans un pays développé, peut représenter beaucoup d'argent pour une personne venant d'une autre partie du monde.

Là encore, vous pouvez [inaudible] toutes sortes de questions difficiles sur la différenciation de la rémunération. C'est compliqué. Néanmoins, au final, avec les règles traditionnelles, presque toutes les parties du monde en ont conclu qu'il faut payer les représentants afin qu'ils fassent leur travail correctement. Donc rémunérer leur temps et pas seulement leurs frais.

Je n'ai donc pas d'opinion arrêtée là-dessus, mais je pense qu'à ce niveau du développement de l'ICANN, il est juste de parler du fait que certaines circonscriptions gagnent de l'argent avec ça, et peuvent payer les gens pour venir et y passer beaucoup de temps, alors que d'autres circonscriptions ne peuvent pas payer les gens pour venir.

Il existe peut-être même des solutions innovantes. Par exemple, l'ICANN pourrait juste demander aux gouvernements de subventionner la participation de la société civile à l'ICANN, parce qu'au moins, pour les

gouvernements de beaucoup de pays, ça ne sera pas une grosse dépense à ajouter aux frais généraux de participation à la gouvernance d'Internet.

Mais là encore, on prend le risque que le gouvernement choisisse quelle société civile [inaudible] assiste aux réunions de l'ICANN, ce qui, dans certains pays, peut être problématique.

Je pense qu'une réflexion innovante doit être faite là-dessus, mais c'est sans aucun doute une question que nous devons noter et traiter à l'avenir. Merci.

FEMME NON IDENTIFIÉE :

Bonjour, je suis [inaudible]. Je suis nouvelle à ces réunions, mais je voulais juste réagir à certaines choses qui ont été dites au sujet de la rémunération et de la participation des femmes, car je pense qu'on peut probablement lier ces deux questions. L'un des sujets qui est sûrement le plus partagé dans le monde est le salaire et l'égalité entre hommes et femmes, et aussi la manière dont les tâches ménagères et la garde des enfants sont partagées.

Je pense donc qu'il est d'autant plus difficile pour les femmes de s'accorder le temps et l'énergie pour assister et participer à ces réunions sans être rémunérées. Le manque de rémunération affecte donc sûrement la participation des femmes, du moins dans une certaine mesure. Donc pour répondre à votre question, oui, il y a des barrières à ce niveau-là.

Et à propos de ce que vous disiez à l'instant sur la rémunération par les gouvernements, vous pourriez faire participer les gouvernements pour

encourager la participation. Maintenant, si vous rattachez ça au gouvernement et que c'est lui qui décide de qui il envoie, c'est peut-être là que vous pouvez trouver une solution pour vous assurer que oui, il sponsorise, mais qu'il ne va pas forcément choisir les gens.

Maintenant, j'ai une autre question. Je ne sais pas si c'est pertinent, mais ce sont des choses que j'ai relevées lors des réunions à Singapour à la dernière session de l'ICANN. Il y avait cette réunion de personnes de la région Asie-Pacifique qui discutaient entre elles de comment elles pourraient se faire entendre et faire entendre leurs réclamations.

Et l'une des choses qui m'a frappée, ce sont les codes culturels et la culture, ce qu'il faut maîtriser pour pouvoir assister à ces réunions. Et je ne parle pas seulement des langues. Je parle aussi de la façon d'aborder les gens, d'aborder les problèmes. Il ne suffit pas de parler l'anglais couramment, il faut aussi être sûr de soi. Il faut être capable d'aller vers les gens et de dire : « Voici mon problème. Voici comment j'ai besoin que vous m'aidiez à le régler. »

Et ce que j'ai retenu de ces réunions, c'est que dans les pays asiatiques, ce n'est pas comme ça qu'on règle les problèmes. Curieusement, pendant ces réunions, les personnes qui animaient les discussions venaient d'Hong Kong ou d'Australie.

Alors comment faire, selon vous, en termes d'adaptation culturelle également à cette partie du monde qui ne négocie pas, qui n'a peut-être pas les mêmes codes culturels et qui ne propose pas une négociation de sorte à être entendue. Je ne sais pas.

SETH REISS :

Merci. Une chose m'est venue à l'esprit, c'est que chaque région dans chaque pays, a des discussions et des débats énergiques au sein de son corps législatif. Évidemment, nous sommes tous capables d'avoir des débats énergiques, et la seule question est comment les intégrer au niveau mondial.

[Arnaldo] est le prochain sur la liste. Nous étions sur le point d'arrêter là. Je sais que Garth vient de s'inscrire. Là encore, puisque je l'ai oublié tout à l'heure, je vais lui donner la parole, mais ensuite nous résumerons la question numéro un. [Arnaldo] ?

[ARNALDO] :

Alors pour revenir un peu en arrière sur l'intégration et ces choses-là, j'aimerais vous donner un peu de contexte. J'ai assisté à ma première réunion de l'ICANN, au Costa Rica je crois. Puis j'ai compris et appris sur cette communauté.

Depuis, j'ai travaillé sur plusieurs choses, plus orientées vers l'information, l'analytique et des choses comme ça. J'ai donc essayé de m'impliquer dans la communauté. J'étais même à la réunion de l'OARC en mai dernier en Pologne, où j'ai présenté quelques résultats que j'avais trouvés sur ces informations.

Mais même si je faisais tout cela, du côté plus général et politique, je me sentais un peu exclu, et je me demandais pourquoi. En gros, je comprends que la communauté veuille entendre la voix du peuple. Et la communauté ne m'empêche pas d'accéder à tout ce flot d'idées. C'est peut-être dû au fait que je n'ai pas une vue d'ensemble claire sur ce qui se passe.

Je sais que quelques débats publics et commentés sont postés, par exemple. Même si ces informations sont très utiles, je pense qu'Internet est trop universel. Il est tellement enraciné dans notre vie d'humains aujourd'hui qu'il devrait y avoir une manière plus visuelle ou universelle d'expliquer ces idées.

Une des solutions qui m'est venue à l'esprit à un moment, c'est Google - je ne sais pas s'ils le font toujours - mais ils avaient une sorte de forum d'idées sur lequel les employés écrivaient une idée, qui pouvait bien sûr être traduite, et ensuite les gens votaient ou parlaient de cette idée, mais de manière très compacte et peut-être universelle. La clé ici, c'est peut-être de simplifier la langue, d'utiliser de l'anglais facile. Je pense que Wikipédia a une version anglais facile.

Utiliser des choses comme ça pour que tout le monde puisse comprendre ce qui se passe, ce qui est en cours d'analyse à une période bien précise. Voilà ce que je pense. Mais une manière d'échanger en ligne en utilisant internet qui se base plus sur...

Je crois qu'il existe des dictionnaires très visuels qui essaient d'être universels, indépendants de toute langue, et je pense que ces idées devraient être prises en considération.

SETH REISS :

Merci.

FEMME NON IDENTIFIÉE :

Ce n'est pas ça que je suggère. Je veux dire, je parle de ça comme étant l'une des barrières qui, pour moi, affectent les femmes encore plus que

les autres participants. Maintenant nous pouvons commencer à discuter, si vous voulez.

TIJANI BEN JEMAA : Désolé. Je demandais à [Frederik] si elle voulait dire qu'une femme devrait être rémunérée pour participer.

CARLTON SAMUELS : Ce qu'elle disait, c'est qu'elle faisait le lien entre le genre et la rémunération. On pourrait aussi dire que la faible participation des femmes aux réunions de l'ICANN est due à la rémunération. Le fait qu'elles ne sont pas rémunérées peut aussi faire baisser leur nombre. Mais elle ne disait pas que c'était à cause de ça. Elle faisait juste remarquer que l'on pouvait rattacher ça à deux choses : la rémunération et le genre, et le manque de participation. C'est ce que j'ai compris.

GARTH BRUEN : Merci. Je suis arrivé dans la salle en retard et j'ai entendu ce que [Frederik] disait, sur le fait qu'elle se rendait compte qu'il y a un certain nombre de problèmes culturels par rapport à l'intégration les gens. L'une des choses dont j'aimerais vraiment connaître la réponse, et j'ai demandé à quelques collègues d'Europe de l'est et d'Asie centrale, c'est pourquoi n'avons-nous pas d'ALS de Russie ? C'est l'un des plus grands pays du monde.

Et la réponse que j'ai eue de la part de tout le monde est la suivante : en Russie, dès que tu t'impliques dans une organisation internationale, tu

es immédiatement suspecté de faire partie d'un complot étranger. En Russie, il est donc déconseillé de faire ça. C'est extrêmement regrettable. Je ne sais pas comment on peut passer au-dessus de ça, mais je pense qu'il est important qu'on le fasse.

Je dois dire que je ne suis pas d'accord avec ce que Seth a dit. Chaque pays a son corps législatif. Tous les pays n'ont pas de débats énergiques. Dans certains pays, le corps législatif doit juste soutenir le choix de donner son accord, qu'il soit d'accord ou pas. C'est donc une autre difficulté.

SETH REISS :

Merci. J'apprécie que vous parliez de cela. Je crois que c'est à Carlton et ensuite à Roberto. Roberto. Ensuite nous allons clore cette question. Très bien.

ROBERTO GAETANO :

Désolé pour ça, mais ce que vous disiez m'a rappelé quelque chose d'important, une question que j'avais déjà soulevée à l'ALAC auparavant.

Si l'on regarde la distribution des Structures At-Large sur la carte du monde, quelqu'un m'avait fait remarquer qu'il y avait un espace vide, et cet espace vide, c'était l'Asie centrale.

Quand vous parlez de la Russie, ça me rappelle que cette question est aussi pertinente pour les nouvelles républiques qui découlent de la disparition de l'Union soviétique. Nous n'avons aucune présence là-bas, en dehors de l'Ukraine. C'est sûrement l'un des grands problèmes de

l'ICANN, mais surtout de l'ALAC en termes de représentation mondiale parce que c'est une grosse partie du monde et c'est une culture, c'est tout un monde qui ne bénéficie pas de la contribution de l'ALAC. Et je pense que, sur le long terme, nous devons faire quelque chose à ce sujet.

SETH REISS :

Merci. Maintenant je vais inviter tous ceux qui ne sont pas intervenus sur la question une à parler, puis nous arrêterons le débat et Carlton nous fera un résumé. Allez-y.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Je pense que je suis nouveau. C'est ma première réunion à l'ICANN, mais je connais la question de l'intégration et de la diversité. Si je regarde ça en tant que nouveau, l'ICANN a établi le modèle de multipartisme pour que les parties prenantes s'engagent dans le domaine de l'Internet.

Ce modèle est présent et je pense assez grand pour inclure tout le monde. Certaines questions font obstacle à la mise en place de ce modèle, dont la langue et la traduction étaient probablement géopolitiques. Cela reflète les problèmes de visa.

Ce sont les principaux obstacles, peut-être avec l'accessibilité pour les personnes handicapées. Ce sont de vrais problèmes qui peuvent être abordés dans la rubrique « comment résoudre ce problème » pour être sûrs qu'ils soient inclus. Mais je pense que l'intégration des femmes, l'intégration de différents types de sociétés, des minorités, des langues ou autres, ont besoin de beaucoup de promotion et de travail de la part

de [l'ALAC] elle-même pour que la communauté sache qu'ils sont là. Les gens ne savent pas qu'ils ont une voix et qu'ils peuvent partager leurs opinions avec l'ICANN. Je pense que c'est le plus gros problème.

La majorité des gens ne le sait pas. Ils voient l'ICANN, c'est une chose. Ils voient l'ALAC ou [inaudible] comme des gens privilégiés qui vont et participent aux réunions. Mais que font-ils ?

Je ne suis pas sûr que la majorité de la société civile comme nous, des ONG, nous ne savons pas que l'on peut faire entendre notre voix et dire ce qu'on voudrait, quel est notre point de vue, comment nous voyons les améliorations.

C'est la même chose pour l'Afrique, je pense. Ce que vous avez mentionné à propos des Caraïbes, nous nous battons encore pour l'accessibilité, comment les enfants peuvent avoir accès aux ordinateurs. Est-ce qu'il y a internet ou pas ? L'alimentation en électricité. Nous nous intéressons à des problèmes élémentaires.

Mais quand même, avec tout ces problèmes, nous avons notre voix, et il faut que nous [inaudible], mais nous ne le savons pas. Je pense donc qu'un des problèmes auquel nous devons vraiment nous intéresser, c'est la promotion ou la connaissance, faire connaître à la communauté son droit à exprimer ses besoins à l'ICANN.

SETH REISS :

Merci.

YASUICHI KITAMURA :

Merci. Je suis Yasuichi Kitamura, de la Structure At-Large de l'Asie et du Pacifique. Vous avez mentionné beaucoup de choses à propos de la zone Asie-Pacifique, mais pour le moment, j'aimerais parler de l'Asie centrale. Nous avons des expériences de connexion avec l'Asie centrale. Comme vous le savez, dans le cas de l'Asie centrale, ils ont beaucoup de [problèmes] concernant l'économie ou l'[inaudible].

Alors premièrement, c'est très difficile d'organiser un circuit de télécommunication là-bas à cause de leur [inaudible] ou une partie du monde était [inaudible]. Donc pour de telles raisons, ils ont [ça]. La majeure partie du projet du circuit a été faite par un décret de l'OTAN, l'Union Européenne en ce moment. Donc l'Union Européenne a entamé une collaboration avec les pays d'Asie centrale qui s'appelle CAREN.

Mais pour le moment, la structure du circuit en est encore au réseau [étoilé]. Donc c'est la zone source de la zone européenne vers chaque pays ou de [inaudible] vers chaque pays. Voilà.

Donc ils [inaudible] déjà chaque dorsale de la zone européenne à la zone asiatique. Donc pour ces raisons, en fait la structure de la zone académique est comme ça c'est pourquoi il est très difficile de faire passer certaines idées de la zone de base à celle du dessus. Ils peuvent penser qu'ils peuvent réorganiser l'ordre, qu'ils peuvent agir pour améliorer internet.

Je pense que c'est une des raisons pour laquelle l'Asie centrale est une zone un peu vide pour le moment. Bien sûr [inaudible] zone académique ils commencent à comment organiser leur activité pour accéder à l'extérieur. Mais malheureusement, ils ne peuvent pas le faire

tout seuls. Ils ont besoin de l'aide [inaudible] de l'Union Européenne et encore de l'OTAN.

Et aussi, parce qu'il y a beaucoup de raisons politiques. Pour ces raisons. Si nous continuons à encourager le fait que nous puissions contrôler internet par nous-même pour que nous puissions construire des Structures At-Large là-bas. Mais si nous ne faisons pas ça, il faudra longtemps -trois ans, ou cinq ans - pour commencer à penser à la Structure At-Large.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

... intégration et diversité. La discussion a commencé en se demandant si leur participation était biaisée et nous avons reconnu qu'il y avait certaines barrières. Il y avait des barrières structurelles en termes de langues et d'accès, et nous avons étudié en détails ce qui se passait en termes de langues.

Je pense que l'avis général est qu'alors que nous avons fait des progrès avec le respect de la traduction et de l'interprétation, il restait des problèmes concernant l'interprétation. Pour l'interprétation, la transcription en direct offrait beaucoup de possibilités qui n'étaient pas exploitées [pour le moment] et qui pourraient peut-être l'être, surtout pour les autres groupes ou pour les groupes désavantagés comme les groupes handicapés et ainsi de suite.

Il y avait une question en deux parties concernant la traduction. La première est que ce qui ressortait ne correspondait pas à l'objet, parfois à cause de la traduction automatique. Il y avait donc une demande de plus de traducteurs humains.

Tijani a relevé que ces traducteurs pourraient provenir de la communauté. C'était le point principal. La question des documents, même avec notre [inaudible] politique de traduction qui est d'avoir des traductions dans les langues de l'ONU, le fait que la plupart des documents soient d'abord émis en anglais puis ensuite dans les autres langues était un problème, parce que le résultat était inégal en termes de connaissance et de transfert d'information. Ils ont donc pensé qu'un ajustement de politique était nécessaire pour faire ce travail.

Le handicap est considéré comme un problème mondial. Mondial neutre, c'était l'expression qui était utilisée. Le handicap était mondial neutre. Donc l'idée c'est que quoi qu'on fasse pour le handicap, la réponse est à tous les niveaux.

Certaines solutions en rapport avec ça étaient, par exemple, encore la transcription et comment la transcription en direct est vraiment utile du point de vue de la réunion. Garth a fait la remarque que souvent, on ne peut pas débattre ici - et Neil a aussi fait la remarque avec force et véhémence, qu'on ne peut pas débattre ici de ce qui est bien pour les communautés qui sont désavantagées quand elle ne sont pas là pour nous donner leur avis. Et Garth a fait la remarque qu'il faudrait avoir ces personnes ici, essayer de les faire venir à nos réunions et ça a été repoussé. Neil a fait clairement remarquer qu'il pensait que le genre était un problème et qu'il fallait se demander comment inclure la parité dans nos réunions.

Il y a eu une question sur faire la distinction entre l'engagement dans le processus des réunions et ensuite dans le groupe de travail des personnes où la plupart des politiques de développement ont lieu. Nous

avons noté qu'il y a avait des problèmes structurels concernant ce point. La plupart des groupes de travail, presque tous les groupes de travail, sont en anglais et ont été structurés pour favoriser - en termes de temps - le nord et les zones horaires européennes, et c'est probablement une manière de commencer à regarder comment obtenir plus de participation dans les groupes de travail, le fait que les groupes de travail n'étaient pas - n'avaient pas d'aide linguistique est une autre. Nous devons essayer de voir comment améliorer ça.

Nous avons aussi mentionné un des problèmes structurels à propos des groupes de travail et que la plupart des bénévoles [sont payés pour] être bénévoles. C'est un problème qui doit être reconnu.

Le handicap et la participation, les problèmes de langue et ainsi de suite. Les traducteurs humains sont une chose, mais il y avait aussi la question de l'accès aux réunions, des visas et comment certaines régions du monde sont désavantagées par rapport à la délivrance des visas, et une des solutions trouvées par Tijani que vous pourriez reporter serait de faire plus attention aux endroits où se tiennent les réunions. Il a également plaidé en faveur d'un engagement plus important de l'ICANN dans la programmation de la réunion qui pourrait aider, et il a mentionné l'IGF. Il nous a aussi mis en garde contre ça et dit que les gens allaient dire que c'était une organisation inter-gouvernementale qui travaillait peut-être en accord avec les gouvernements etc.

Mais là où il voulait en venir, c'était de ne pas le demander - ça n'a aucun sens de demander aux gouvernements de changer leurs processus et leurs procédures. Ce que vous devez faire c'est vous y

impliquer et vous y impliquer rapidement. C'est là où il voulait en venir, en respect avec ça.

Robert s'est penché sur l'organisation de la culture de l'ICANN qui avait besoin qu'on s'y intéresse. Il a dit que si nous nous concentrons sur le développement des politiques pour être plus efficaces et plus mondiaux, il y aurait probablement une plus grande participation dans les groupes de travail. Il pense donc qu'il faut travailler sur l'organisation de la culture de l'ICANN.

Il y a eu une longue discussion sur le rôle de l'accès et de la capacité à la participation. Lance a commencé par nous parler d'où où nous en étions, de la différence entre les Caraïbes et l'Afrique en termes d'accès, le côté TI de la chose. Amir a également fait remarquer que nous essayons de faire utiliser la technologie aux gens où il était en Afrique de l'ouest, et c'est là que nous construisons la capacité à l'accès maintenant, et c'est ce qui est arrivé est probablement la phase qui s'est passée en Europe et en Amérique du Nord. Les différences entre participation, l'endroit où l'on se trouve sur le continuum pour avoir accès aux technologies et ainsi de suite et être capable d'utiliser les technologies est une des explications des différences de participation.

Nous travaillons dans certaines zones du monde à ce que les gens soient juste capables d'utiliser les technologies et d'y avoir accès alors que ce genre de problèmes ont été résolus il y a longtemps dans les zones où la participation est plus forte.

Plusieurs problèmes découlent du genre. C'est déjà revenu avant. [Fredrika] a dit qu'il pourrait y avoir un lien avec la participation entre le genre et la rémunération, le fait que si on regarde les femmes qui ont

des responsabilités comme élever des enfants et ainsi de suite à la maison, il ne leur reste plus beaucoup de temps. C'est un réel investissement de temps pour s'y investir, et peut-être que s'il y avait des éléments de compensation, il se pourrait que...

Et l'idée est que si on peut trouver quelqu'un d'autre pour faire toutes ces choses à la maison et que j'ai plus de temps, je pourrai alors peut-être participer plus. C'est la remarque qu'elle faisait. Ce n'est pas le fait de donner de l'argent à quelqu'un pour qu'il participe, mais de dire qu'il y a échange. S'il y a échange, ici c'est de temps.

Vittorio a un peu parlé de la diversité et de la diversité sub-régionale et des mécanismes qui pourraient être mis en place pour assurer une plus grande diversité sub-régionale, et il a plus spécifiquement parlé de ce qui se passe en Asie-Pacifique. Même si vous regardez la date d'aujourd'hui, vous verrez qu'il y a plus de participation de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en comparaison avec les autres zones de la région Asie-Pacifique, et qu'il faudrait peut-être y prêter attention.

Certaines personnes pensent que oui, c'est le cas, mais qu'il y a aussi des barrières culturelles ou des ambiances de participation qui affectent quelquefois la manière dont certaines cultures l'approchent. Par exemple, dans certaines cultures, critiquer en public ne se fait pas, prendre la parole au micro et faire du bruit n'est pas quelque chose de normal pour cette culture. Donc les ambiances, les modalités de participation peuvent être une barrière à la participation dans certaines régions, et ça a été très clair.

[Arnaldo], en reportant à nouveau la capacité et la conscience, le rôle de ce problème. [Paul] a également fait la même remarque, que la

conscience de l'ICANN et que ce qui est en train de se passer pourrait faire partie de la raison pour laquelle la participation des économies en voie de développement est moindre, car nous travaillons à rendre les gens conscients de ce qu'est l'ICANN et de ce qu'il fait.

[Arnaldo] a fait noter que pendant qu'il était là, par exemple, c'était vraiment une situation complexe. Juste comprendre comment les morceaux s'assemblent et où on se trouve dans cet assemblage est une question. Il en a donc conclu que ce que nous voudrions faire c'est probablement avoir une manière plus simple de communiquer ces problèmes. J'ai remarqué que même s'il n'avait pas vraiment développé son idée, il a mentionné le fait que tout le monde est sensible au visuel. La communication visuelle est plus facilement accessible aux personnes du monde entier, alors on pourrait essayer de creuser cette idée, de rendre plus d'informations visuelles. C'est comme ça que j'ai compris ce que vous disiez.

Donc il pense que si on change de modèle de communication pour le rendre plus visuel, on pourrait toucher plus de monde dans les communautés, les rendre plus conscientes, et par conséquent augmenter la participation. C'est comme ça que j'ai compris ce que vous disiez.

Les zones blanches sur la scène mondiale ont été évoquées. Il a été spécialement mentionné ce que se passe en Asie centrale. L'explication qui a été donnée est que dans une grande partie de l'Asie centrale, il y a des infrastructures de télécommunication et que les gens font partie du problème. Pas seulement la capacité des gens, mais les infrastructures de communication. Nous avons eu des renseignements sur ce qui se

passait avec les agences extérieures qui essayaient d'aider avec les infrastructures de télécommunication et de créer les communautés.

Yasuichi a fait des recherches, la recherche CAREN et les réseaux d'éducation font partie de ce mouvement où ils sont en train de construire des infrastructures et ils construisent également les communautés et essaient de les faire plus communiquer et collaborer entre elles.

Ce que je retiens de ça, c'est qu'une fois que c'est en place, une partie de ça pourrait aussi - au moins dans l'environnement académique, vous pourrez les faire rentrer parce qu'à partir de là ils communiquent et vous pouvez communiquer avec eux depuis l'extérieur en utilisant cette infrastructure et ces réseaux. C'est comme ça que j'ai compris ce que vous disiez.

L'un dans l'autre, on reconnaît que l'intégration et la diversité sont de gros problèmes. On reconnaît qu'il y a des problèmes structurels qui peuvent être adressés. On reconnaît le rôle des infrastructures, des réseaux. On reconnaît les barrières culturelles. On reconnaît les barrières de genre. On reconnaît que la conscience et la capacité construisent des exigences qui doivent rendre possible plus de participation. Voilà.

SETH REISS :

Merci Carlton. Donc maintenant nous pouvons continuer, mais nous allons passer sur la question deux parce que nous en avons déjà parlé en partie dans la question une, et aussi parce que nous allons manquer de temps. Nous voulons être sûrs d'arriver aux questions quatre et cinq.

Alors commençons avec la question quatre, la responsabilité.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Pouvez-vous faire défiler pour qu'on puisse lire ?

SETH REISS : Sylvia ? Responsabilité. Est-ce que les mécanismes de responsabilité doivent être une autre piste mondialement juste ? Est-ce que tous les différents groupes d'acteurs mondiaux ont le même pouvoir à faire respecter ? Contrôles et équilibres du comportement de l'ICANN.

Je ne sais pas s'il y a quelqu'un - est-ce qu'on a la chance d'avoir quelqu'un qui aurait participé à l'ATRT ? Non ? C'était prévu.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je crois que c'est ce qui était prévu. Quelqu'un de l'ATRT aurait dû être là.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Carlton était à l'EWG. C'est quoi ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : L'EWG s'occupe seulement d'une chose.

HOMME NON IDENTIFIÉ : C'est quand même important.

SETH REISS : Je donnerai la parole à quelqu'un. Qui veut commencer à parler de cette question ? Milton ? Ce serait mieux de commencer à identifier les mécanismes de responsabilité, vous pourriez ensuite répondre à la question, que ce soit mondialement juste ou non. Et ce serait une sorte de challenge. Quels sont les mécanismes de responsabilité actuels de l'ICANN ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Qui parle ?

[MILTON MUELLER] : Milton Mueller. Université de Syracuse, Projet de gouvernance de l'Internet, et du groupe des représentants non commerciales (GNSO).

[SETH REISS] : Je sais qu'une grande partie a été couverte par le rapport ATRT auquel Rania faisait référence. Roberto, pouvez-vous nous parler de quelques-uns des mécanismes ?

ROBERTO GAETANO : En fait, je ne faisais pas partie du rapport ATRT-2. Je ne voulais pas nécessairement continuer sur ce que Milton disait. Je voulais juste faire le point comme une des tâches de l'expert sur le sujet est de définir de quoi nous parlons, et j'aimerais m'assurer que la discussion ne tourne pas sur est-ce que les mécanismes de responsabilité sont bons ou non pour fournir une responsabilité adéquate, mais si ces mécanismes de responsabilité sont justes dans le sens mondial. En d'autres mots, si le moment où nous avons établi des mécanismes de responsabilité, si

chaque type de partie prenante peut avoir la même opportunité d'influencer ces mécanismes, mais aussi de faire partie de la communauté à laquelle les mécanismes de responsabilité se réfèrent.

Juste pour donner un exemple pour expliquer, il y a actuellement des mécanismes de responsabilité qui s'appuient sur le - par exemple, DAOC et son pendant est le gouvernement américain. C'est clairement déséquilibré au niveau mondial car le problème est que le mécanisme de responsabilité devrait avoir comme pendant le gouvernement américain ou quelqu'un d'autre.

Je ne sais pas si je comprends ça. Je suis dérouté lorsque que je m'écoute, mais ce que je veux dire c'est que ce n'est pas le mécanisme de responsabilité dont on parle en soi, mais la manière dont il englobe de la même manière les parties prenantes. Et c'est à peu près la même chose dont on parlait aussi dans la question deux, c'est aussi mon interprétation du point deux.

En ce qui concerne la définition de ce que sont les mécanismes de responsabilité maintenant et ce que l'ATRT-2 propose, je ne suis pas la personne la mieux placée pour en parler, mais s'il n'y a personne d'autre. Peut-être Milton. Vous être plutôt bien placé. En fait, on a de la chance que vous soyez arrivé pile à ce moment.

SETH REISS :

On espérait que vous alliez arriver au moment où vous avez franchi la porte. Vous pourriez nous aider un petit peu ? Ce que j'ai entendu Roberto dire c'est que l'ALT est un exemple de comment la responsabilité n'est pas mondiale à cause de l'ALC. Pour ceux qui ne le

savent pas, c'est un contrat entre le gouvernement des États-Unis et l'ICANN. Donc ce n'est clairement pas mondial. C'est unilatéral. Alors, Milton, peut-être que vous pourriez nous en dire un peu plus à propos des autres mécanismes, donc plutôt que de parler des mécanismes, nous allons discuter de l'impact mondial de ces mécanismes.

MILTON MUELLER :

Affirmation d'Engagements. Pour utiliser l'acronyme, l'Affirmation d'Engagements est AOC. Bien, pour évaluer la justesse ou l'égalité d'accès à ces mécanismes de responsabilité, on doit les identifier. Donc la plus importante forme de responsabilité à laquelle l'ICANN fait face est vraiment le contrat IANA, et il est clairement sujet au Département du Commerce américain. Le Département du Commerce est politiquement beaucoup plus influencé par les parties prenantes du commerce américain que par n'importe qui d'autre, donc il est logique que cette forme primaire de responsabilité ne soit pas égale au niveau mondial et c'est pourquoi nous sommes en train d'en parler à propos de la transition de l'IANA.

L'autre forme de responsabilité est la loi californienne. Je suppose qu'en principe, n'importe qui dans le monde qui lit l'anglais pourrait comprendre la loi californienne et l'utiliser. Mais encore une fois, il semble qu'il y ait ici un parti pris géographique.

L'Affirmation d'Engagements est probablement le dernier parti pris de ces trois mécanismes. Ce n'est pas que sois particulièrement en faveur de cette forme de responsabilité. Je pense que c'est plutôt faible. Mais ça pose vraiment des principes que l'ICANN fait, qui ne sont pas nécessairement centrés sur les États-Unis.

Par exemple, ça affirme l'engagement du gouvernement américain, l'importance que les utilisateurs mondiaux d'Internet soient capables d'utiliser Internet dans leurs langues locales et leurs jeux de caractères. Ça oblige l'ICANN à avoir des processus de budgétisation responsables et transparents, une politique de développement basée sur les faits et ainsi de suite et ainsi de suite.

Cela nécessite que l'ICANN ait son siège aux États-Unis d'Amérique, avec des bureaux situés partout dans le monde pour répondre aux besoins de la communauté mondiale. Les principaux principes de l'affirmation sont de bonnes choses, comme préserver la sécurité, la stabilité, la résilience, la responsabilité et la transparence dans l'intérêt des utilisateurs mondiaux d'Internet, en promouvant la concurrence, la confiance des consommateurs, le choix des consommateurs.

Mais encore une fois, du point de vue de la responsabilité, l'Affirmation doit créer ces équipes de révision qui diront ensuite à l'ICANN comment ça va et éditeront ensuite des recommandations non contraignantes sur la manière dont l'ICANN pourrait changer son comportement. Donc encore une fois, le problème avec l'Affirmation n'est pas tant son inégalité, car le GAC et les autres personnes de l'équipe de révision ont dessiné une communauté de l'ICANN plus large, mais la faiblesse du poids de la responsabilité que vous avez.

SETH REISS :

D'autres commentaires ? J'ai pensé qu'on utiliserait ça parce que ça peut nous aider à résumer.

MILTON MUELLER : Bien, j'ai oublié un mécanisme - le processus de révision indépendant (IRP). Il s'agit d'une barrière économique plutôt que d'une barrière qui favoriserait une zone géographique. Je pense que les gens point-afrique peut utiliser avec succès l'IRP, donc ça nous indique qu'il peut être utilisé par des personnes qui ne se trouvent pas aux États-Unis, et que la seule autre personne qui l'utilisait avec succès était le registre ICM xxx.

SETH REISS : Pouvez-vous résumer ça pour nous ? [inaudible]

MILTON MUELLER : Le processus de révision indépendant, qui en gros dit que si l'ICANN viole certaines exigences de procédure en prenant une décision ou en écornant ses principes, vous pouvez le récuser et il y a trois arbitres internationaux, un qui est choisi par le récusant, un par l'ICANN et un troisième choisi par les deux ensemble. En gros, il y a ensuite une procédure quasi judiciaire au cours de laquelle les gens essaient de convaincre ces trois juges qu'ils ont raison et l'ICANN défend sa décision.

SETH REISS : D'autres mécanismes de responsabilité ? Roberto ?

ROBERTO GAETANO : C'est plus des demandes [inaudible] Affirmation. Est-ce qu'on considérerait le médiateur comme faisant partie des mécanismes de responsabilité ou pas ?

MILTON MUELLER : La question m'est adressée personnellement ?

ROBERTO GAETANO : Non, je ne le demande pas qu'à vous. Généralement, peut-être la carte rouge et la carte verte. Est-ce qu'on considère que c'est un mécanisme à inclure dans l'analyse ou non ?

GARTH BRUEN : Il y a aussi le document de la politique de non-divulgence.

SETH REISS : Pouvez-vous nous parler de ça ?

GARTH BRUEN : Oui. C'est une demande que n'importe quel utilisateur peut faire à l'ICANN pour délivrer différents documents qui ne peuvent pas être publics, qui ne peuvent pas déjà être publics.

SETH REISS : D'autres mécanismes ?

ROBERTO GAETANO : Je me demande si on devrait identifier quels sont leurs préjugés. Milton l'a déjà mis en avant, mais quels sont les préjugés qui affectent sa mondialisation ou son manque de mondialisation ?

Donc en d'autres termes, est-ce qu'il y a quelque chose dans ces mécanismes que nous devons indiquer comme allant contre la participation mondiale ?

SETH REISS :

Garth ?

GARTH BRUEN :

Je peux donner un exemple, et il nous ramène évidemment au problème de la langue. J'ai été informé d'une communauté de locuteurs de langue tamoule dont aucun membre ne parlait anglais, et leur nom de domaine a été détourné parce qu'ils ne comprenaient pas certaines procédures de transfert. Quelqu'un les a piégés et leur nom de domaine a été volé.

Ils ne savent même pas par où commencer, quelle genre de plainte déposer ou à qui s'adresser. J'ai seulement été informé de cette situation parce qu'une autre personne dont la langue maternelle n'était pas l'anglais et dont la langue maternelle n'était pas le tamoul a eu cette information de leur part et m'en a parlé. Il a donc fallu beaucoup de monde pour faire circuler l'information. L'ICANN n'est pas du tout conscient de ça. Cette communauté ne sait pas comment communiquer avec eux et l'ICANN ne sait pas comment communiquer avec les tamouls.

SETH REISS : D'autres commentaires ? Excusez-moi. Transition IANA. Milton, si ça marche, est-ce que ça répondra partiellement à certains problèmes de responsabilité ?

MILTON MUELLER : Milton Mueller, Université de Syracuse. Oui, si la transition IANA est effectuée correctement, il y aura un gros changement dans les relations de responsabilité de l'ICANN. Un énorme changement. En gros, ce sera un pour voir si on peut créer une institution mondiale autonome avec plusieurs acteurs qui n'est pas obligée envers un gouvernement particulier ou un agence inter-gouvernementale. S'il ne doit pas rendre des comptes au gouvernement américain ou à un traité international écrit par l'intermédiaire d'une procédure inter-gouvernementale, alors à qui devra-t-il rendre des comptes ? C'est donc la question à laquelle on doit être capable de répondre à l'avenir, l'année prochaine ou quelque chose comme ça. Ça aura effectivement des répercussions majeures à la fois sur la responsabilité et sur la mondialisation de l'ICANN.

SETH REISS : Roberto ?

ROBERTO GAETANO : Je vous promets que c'est mon dernier commentaire sur le sujet et je laisserai les autres parler. Je prends la parole au sujet d'un commentaire dont Rinalia m'a fait part hier à la clôture de la réunion en mettant en avant que lorsqu'on parle de mondialisation, il y a deux scénarios différents, qui dépendent de la manière dont la transition IANA se termine, s'il y a ou non une transition complète. Nous avons un scénario

de mondialisation. Et si à un moment donné le gouvernement américain ne freine pas cet engagement qu'ils ont pris, nous avons un différent scénario qui affectera la mondialisation de l'ICANN et la capacité de l'ICANN à améliorer sa mondialisation.

J'aimerais vraiment entendre les gens qui n'ont pas encore pris la parole et je me tairai.

SETH REISS : D'autres commentaires ? Alan, vous m'avez l'air prêt.

ALAN LEVIN : Désolé je suis en retard. Je peux vous en dire un peu plus sur l'homme qui se trouve à ma droite si vous voulez. Je ne sais rien de l'homme qui se trouve sur ma gauche. Mais je préférerais vraiment faire un commentaire et rester sur le sujet.

SETH REISS : Parlez-nous de vous pour commencer. Qui êtes-vous ? Au tout début, chacun s'est présenté et a expliqué pourquoi il avait choisi le groupe thématique 2. Donc vous pouvez faire ça rapidement puis intervenir sur ce dont on parle aujourd'hui.

ALAN LEVIN : Je crois que j'ai été choisi pour faire partie du groupe thématique 2. Je ne me souviens pas l'avoir choisi. Peut-être que je devrais vous dire ce que je ressens. Je m'appelle Alan Levin. Je suis de l'ISOC d'Afrique du

Sud, un des membres fondateurs de l'ALS et de l'AFRALO. J'ai vraiment du vécu. Vous devez essayer et voir si tout est dans les temps.

Une des choses que je comprends avec la responsabilité c'est qu'elle va avec la transparence. Quand vous avez ces deux choses sur une base de transparence, elles marchent très très bien ensemble. Pour être tenu pour responsable, il faut être responsable. Alors peut-être que le gouvernement américain était responsable de l'IANA jusqu'à maintenant, donc ils étaient les seuls à être responsables de l'IANA.

S'ils ne vont plus être responsables pour l'IANA, nous le sommes. Et nous sommes ceux qui doivent être tenus responsables pour vous. Et si nous sommes tenus responsables pour l'IANA, alors nous devons exiger une totale transparence sur la manière de fonctionner de l'IANA. C'est ce que je comprends du lien entre responsabilité et transparence.

Je veux dire, tout ce que je pense de l'ICANN et de ces choses c'est que la transparence est centrale pour assurer la responsabilité. Maintenant, nous sommes responsables de la gouvernance de l'Internet. Je n'ai aucun doute là-dessus. C'est ce que j'ai dit hier. Je pense que l'Internet est mondial et je pense que nous, comme l'ICANN, sommes responsables. Et un des pas à faire est de faire sortir l'IANA du contrôle du gouvernement américain. Ça nous rend responsable de ça.

Mais si nous devons être responsables, nous devons savoir en toute transparence toutes les choses qui se passent à l'ICANN. Ça soulève vraiment la question, la position par défaut pour tout renseignement, contrat, recherche, connaissance du marché doit être ouverte, publique. Le défaut devrait être fermé. C'est peut-être la seule inquiétude que j'ai à propos de l'incorporation aux États-Unis, c'est que

ça tombe sous le coup de certaines lois et ça leur donne des excuses pour garder des choses secrètes et non ouvertes et publiques.

Pour moi, la chose la plus importante à retirer de cette session est que l'on demande, en tant qu'At-Large, une transparence totale. Et s'ils gardent des documents, des contrats, des recherches, quoi que ce soit privé, il devra y avoir une raison - et une raison honnête qui est dans l'intérêt de tous et qui ne nous handicape pas en étant responsable des différentes fonctions de l'ICANN.

SETH REISS :

Donc la loi californienne - Pardon ? Carlton ? J'apprécie. Tout le monde devrait parler avant moi. Ne me laissez pas prendre le tour de qui que ce soit. La loi californienne, elle ne favorise pas les californiens, dans le sens où n'importe qui qui voudrait rendre l'ICANN responsable peu importe l'endroit où il se trouve a autant accès à l'usage de la loi californienne.

D'un autre côté, comme l'a fait remarquer Alan, certains aspects de la loi californienne peuvent éviter à l'ICANN d'être responsable comme il devrait autrement l'être. La transparence en fait partie et peut-être que Neil et Vittorio vont nous en dire plus à ce sujet. Neil ?

NEIL SCHWARTZMAN :

Je vais voir si je peux comprendre ce que vous allez dire. Bien, premièrement, l'Amérique n'a pas de loi concernant la vie privée. Ils ont un patchwork de lois merdiques concernant la vie privée au niveau des États, mais il n'y a aucune loi prédominante. Donc il y a ça.

Deuxièmement, la barrière onéreuse d'engager une procédure judiciaire en Californie qui veut dire que vous devez engager un avocat californien très cher, et c'est absolument fondamental parce que vous devez avoir quelqu'un d'inscrit au barreau de Californie pour faire quoi que ce soit en rapport avec la loi californienne.

Je vais continuer en disant que, par exemple, le Canada et particulièrement - au Canada, il y a des barrières pour attaquer les gens en justice qui sont vraiment avantageuses car celui qui perd paie. Donc si vous voulez engager des poursuites stupides contre une société, si vous intentez un procès vous devez payer à l'avance pour couvrir les frais de justice. L'Amérique est un environnement incroyablement procédurier et pas un qui - qui se rend prêt à des activités mondiales continues, dirons-nous.

Mais on a entendu hier et fait allusion aujourd'hui à une évolution de l'organisation vers quelque chose de plus international, et quand on regarde où les autres associations professionnelles se trouvent, l'IANA est à Montréal. On sait qu'un certain nombre sont à Bruxelles, à Zurich et ainsi de suite. On devrait donc se demander pourquoi ces autres associations professionnelles se trouvent à l'endroit où elles sont. Ils ont manifestement une idée du régime judiciaire qui régit leur situation, et l'ICANN se détache clairement d'un point de vue historique, mais d'un point de vue actuel, et ils se détachent du lot, « Ouais, restons en Californie » pour des raisons de juridiction judiciaire. C'est une décision intéressante. Donc il devrait y avoir de la place pour évoluer. Et je vais laisser la parole à Vittorio.

SETH REISS :

Je vais d'abord faire un commentaire. Une suggestion a été faite hier disant que l'ICANN pourrait être intégrée dans différentes juridictions pour que ses contrats se soumettent aux lois de plusieurs juridictions. Ça soulève un problème intéressant : si elle était intégrée dans plusieurs juridictions, où serait-elle poursuivie ? Vittorio ?

VITTORIO BERTOLA :

Je voulais vraiment vous faire revoir votre avis sur la loi californienne qui n'est pas discriminante pour les non-californiens, mais la plupart des arguments sont les mêmes que ceux que Neil a déjà avancé. En fait, sa [inaudible] loi du sud et juridiction du sud peut même être utilisée par des étrangers, au moins dans la majeure partie du monde, mais il y a des barrières pratiques. Je veux dire, quelle que soit la juridiction, ça n'arrivera jamais ou ça ne sera possible que pour les gens qui ont beaucoup d'argent et ont un tas de connaissances. Parce que dans d'autres parties du monde, ils ne comprendraient même pas comment le système judiciaire américain fonctionne.

C'est, soit dit en passant, un problème fréquent. Nous avons le même problème en Italie. Souvent, l'État ne respecte pas les droits des villes, et les gens et les politiques qui administrent ces [données] s'en moquent parce que ça coûte déjà 3000 euros juste pour récuser au premier degré ce que [inaudible] - la plupart des citoyens n'ont pas l'argent pour faire ça. C'est un problème régional commun.

Et je dirais que ce qu'il faut retenir, ce serait que vous ne devez pas dépendre de n'importe quelle juridiction qu'est l'ICANN, et [inaudible] en tant que mécanisme ou responsabilité.

Au plus, ça peut être de la responsabilité dans la mauvaise direction dans le sens où ça pourrait rendre le gouvernement local et les institutions locales plus à même de tenir l'ICANN pour responsable seulement pour eux, et [inaudible] des personnes du reste du monde.

Il faudrait vraiment réfléchir à l'endroit où l'ICANN est enregistrée. Je crois que c'est une des questions qui revient régulièrement presque tous les ans à l'ICANN.

C'est aussi intéressant de penser à la possibilité d'avoir plusieurs ICANN - je veux dire, l'enregistrer dans différentes parties du monde, c'est en fait souvent comme ça que les entreprises multinationales fonctionnent. Aussi parce que souvent, les lois locales exigent d'avoir une filiale enregistrée dans le pays en question.

Ça permettrait en réalité, par exemple, aux titulaires européens de signer des contrats avec des pendants européens, ce qui pourrait être une filiale de l'ICANN mondiale.

Donc d'une certaine manière, ça pourrait être un moyen de s'occuper de l'application des différentes lois locales, et le problème d'être juste entre les parties contractantes et l'ICANN, d'où qu'elles viennent. Mais encore une fois, ce serait un degré de complexité additionnel, donc il y aurait peut-être de meilleures manières de faire ça.

Au final, je pense que nous devrions souligner le fait que la loi locale n'est pas une manière de tenir l'ICANN responsable. Il y aura toujours ça parce que l'ICANN sera toujours enregistré au moins à un endroit, mais vous ne devriez pas utiliser ça comme mécanisme principal de responsabilité. On devrait plutôt penser à d'autres mécanismes qui

peuvent être utilisés de manière juste par les gens de toutes les régions du monde.

SETH REISS :

Merci. Quelqu'un d'autre veut prendre la parole ? Revenons à nos AOC. Il a été souligné qu'ils ne sont pas mondiaux à cause de leur unilatéralité avec le gouvernement américain, même si la substance ou le contenu des AOC peuvent avoir un cadre mondial.

Laissez-moi demander ça. Quel est l'avenir des AOC ? Est-ce que ce sont des documents - contrats - qui expirent ? Nous avons parlé de la transition, de la transition de l'IANA. Qu'en est-il des AOC ? Est-ce que c'est un document qui va expirer un jour ou est-ce qu'il continue pour tout le temps ? Milton ?

MILTON MUELLER :

Oui. Je pense que l'affirmation d'engagements peut être terminée dans 120 jours. Voyons. Cette entente entrera en vigueur... les ententes sont enclines à être de longue date mais peuvent être modifiée à tout moment avec le consentement des parties. Chacune des parties peut mettre fin à cette affirmation en fournissant un avis écrit de 120 jours à l'autre partie. Garth ?

GARTH BRUEN :

L'AOC reste une énigme pour moi car c'est un accord à cause de l'ICANN et du Département du Commerce, et comme le Département du Commerce exempte l'ICANN de ses obligations, je ne comprends pas

comment le document continue à être valide. Peut-être que quelqu'un pourrait expliquer cela.

SETH REISS : Roberto ?

ROBERTO GAETANO : En fait, l'affirmation d'engagements a été créée en tant qu'étape de transition vers le but de départ : que l'ICANN se dégage de ce qui la lie au gouvernement américain.

Donc je ne vois pas le problème en terme d'affirmation d'engagements - son rôle était d'établir un mécanisme de responsabilité et de faire avancer l'ICANN vers son but pour assurer le gouvernement américain qu'il était plus sûr de se défaire de ces liens.

Je ne m'inquièterais pas de l'expiration de l'affirmation d'engagements car elle va être remplacée par la procédure qui a été mise en place en mars qui sera encore plus rapide en ce qui concerne le changement de relation, disons, dans ce sens - le changement de relation entre l'ICANN et le gouvernement américain.

SETH REISS : Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Roberto, l'annonce du gouvernement américain concernait uniquement la fonction de transition de l'IANA. Donc ce n'est pas clair avec l'AOC.

C'est pourquoi je ne dirais pas que c'est automatique comme vous êtes en train de le dire.

ROBERTO GAETANO :

Oui, je suis d'accord. Ce n'est pas automatique. Le fait est qu'on l'aime ou pas, l'objectif essentiel est la fonction de l'IANA. C'est là que tout tourne en rond. Des fois, comme on dit en italien, on parle aux belles-mères pour que les belles-filles se rendent compte. On parle de beaucoup de choses mais ici, le problème clé est la fonction de l'IANA et le contrôle de la source, parce que c'est le seul élément de pression.

Donc tout va dépendre de ça, et c'est aussi le sens du commentaire qu'a fait Rinalia hier, que si la transition se fait dans un sens ou dans l'autre, ça changera complètement le scénario. Mais officiellement, vous avez tout à fait raison

SETH REISS :

Donc si la transition a lieu et que les AOC ne sont pas renouvelés, est-ce que ça veut dire que nous devons avoir un AOC multi-latéral pour assurer la responsabilité lorsque la transition sera effectuée ? Et comment s'assure-t-on que ce nouveau mécanisme est juste au niveau mondial ? Milton ?

MILTON MUELLER :

Encore une fois, l'affirmation d'engagements est une sorte de substitut bizarre à ce qui devrait normalement être fait par une loi internationale. Dans d'autres termes, si vous voulez qu'il y ait de lourdes contraintes ou

des règles sur ce qu'est l'ICANN et ce qu'il fait, ça doit lui être imposé ou lui être appliqué.

Donc oui, une fois que vous vous êtes débarrassés du contrat de l'IANA et de la relation spéciale qui lie l'ICANN et le Département du Commerce américain, alors vous aurez besoin d'une autre sorte de relation de responsabilité. Et la question devient quelles sont les règles et les contraintes que vous imposez à l'ICANN ? D'où viennent-elles et comment sont-elles opposables ? Qui peut faire un procès ou faire des choses ?

Des gens, en parlant de cette transition, ont dit, bien, exigeons que l'ICANN mette cette affirmation dans ses statuts. Je ne sais pas si c'est une bonne idée ou pas, mais c'est quelque chose qui a été proposé. Et d'autres ont plus parlé de - par exemple, j'ai parlé de séparer structurellement la fonction de l'IANA de la fonction de prise de décision de l'ICANN comme un important mécanisme de responsabilité qui existe déjà dans les chiffres et l'espace du protocole, mais qui existe dans l'espace du GNSO.

Donc ce sont ce genre d'idées qui sont mises sur la table. D'autres personnes parlent de rétablir l'ICANN à Genève mais ça nécessiterait une sorte de loi spéciale, donc on retournerait dans le processus de refaire des lois. C'est très compliqué.

VITTORIO BERTOLA :

C'est intéressant, car il doit y avoir plusieurs manières différentes de faire ça. La plus traditionnelle, la loi internationale, est un traité

international, mais il pourrait peut-être y avoir un nouveau [inaudible] de traité international qui n'implique pas seulement les gouvernements.

Ce qui me ramène au problème originel, quand dans les années 90 l'ICANN devait avoir des membres, parce que la responsabilité est un mécanisme pour quelqu'un d'autoriser à faire [inaudible] si le leadership ou l'organisation fait quelque chose de mal. Et à l'origine, l'idée était que tout le monde pouvait devenir membre de l'ICANN, et pouvait donc influencer ce que l'ICANN faisait et garantir que le leadership et la gestion de la responsabilité soient dans l'intérêt général. Et plus il y a de membres, plus vous créez une responsabilité mondiale et étendue.

Avoir des membres n'est pas la seule manière de faire ça. Vous pouvez juste imaginer que l'ICANN signe des contrats avec des entreprises, des gens, des organisations, des gouvernements, tout type de [inaudible] personne qui souhaite faire partie de ce mécanisme de responsabilité, et ensuite collectivement tout ces contrats fourniraient un certain degré de responsabilité.

C'est plus comme ça que je le vois, il y a donc un mécanisme de responsabilité disséminé qui au final fonctionne quand plusieurs acteurs décident collectivement de l'utiliser, car c'est la seule manière d'éviter qu'un seul type de partie prenante ou un seul gouvernement ou entreprise ou que sais-je ait un [inaudible] de ce que l'ICANN fait.

SETH REISS :

Quelqu'un d'autre désire prendre la parole ? Il y a plein d'idées sur le tableau. Je suis en train d'essayer le tableau, pour faciliter la discussion.

Malheureusement mon écriture laisse à désirer, donc si quelqu'un veut écrire à ma place, dites-le.

Un des problèmes est que la loi californienne est une barrière à la responsabilité mondiale. Beaucoup de gens ont souligné que la procédure judiciaire américaine en elle-même peut être une barrière significative, même si la loi en elle-même permet des recours pour les gens du monde entier. La transition de l'IANA traitera certaines des inégalités mondiales concernant la responsabilité, mais ensuite, quelque chose de mondialement juste devra se substituer à ça. Ensuite les aspects de la loi californienne qui entravent la responsabilité mondiale en termes de manque de transparence, de lois sur la vie privée inefficaces, et encore l'instance judiciaire.

[NEIL SCHWARTZMAN] :

Pardon, si pouvais juste ajouter quelque chose. L'autre aspect de la loi californienne c'est qu'elle laisse l'ICANN sujette à des poursuites fallacieuses. N'importe qui a la possibilité de poursuivre l'organisation et bloque effectivement leur possibilité de faire un travail qui est quand même réel.

En particulier après la transition, ça peut devenir vraiment problématique. Si quelqu'un a déjà été sujet à des poursuites en Amérique, il sait qu'en gros, son activité est gelée jusqu'à la fin des poursuites, et ça pourrait être des circonstances affreusement problématiques pour l'ICANN. Hé, ce sont eux les avocats, mais je voulais juste le dire.

SETH REISS : Oui. Je ne suis pas sûr de bien comprendre.

GARTH BRUEN : Je dis juste que je ne suis pas sûr que ce soit aussi simple que ce Neil dit.

SETH REISS : D'accord, je vois.

NEIL SCHWARTZMAN : Je dis pas que c'est facile, mais la valeur de l'ICANN augmente avec le désengorgement du gouvernement américain de leur attache à l'organisation. Leur enregistrement en Californie permet à un nombre de - comme nous le savons, l'Amérique est un environnement procédurier, et pour quelqu'un qui engage juste des poursuites à l'intérieur de l'Amérique - je ne dis pas un hawaïen ou un canadien.

SETH REISS : Les hawaïens sont américains.

NEIL SCHWARTZMAN : Oui, d'accord. Désolé.

SETH REISS : Je vais dévoiler que votre modérateur adjoint habite à Hawaï. Je ne suis pas hawaïen et certains hawaïens diraient ne pas faire partie des États-Unis, mais géographiquement, nous en faisons partie.

NEIL SCHWARTZMAN : Dans tout événement, ce qui arrivera reste possible. Et ce n'est pas pour dire que vous ne pouvez pas poursuivre quelqu'un dans n'importe quelle juridiction de droit. Je veux dire, c'est le but d'une juridiction de droit, que vous puissiez faire ça. Mais l'enregistrement en Amérique en Californie, ça me paraît plus susceptible de convenir que n'importe où ailleurs dans le monde.

SETH REISS : Laissez-moi résumer un peu, et nous continuerons la discussion ensuite. Je crois que l'ICANN a été poursuivie un certain nombre de fois, c'est une chose. Je crois qu'on a entendu qu'il est plus facile d'engager des poursuites en Amérique que dans d'autres endroits, ce qui doit être correct. Je pense que généralement, pour poursuivre une entité, il faut le faire où elle réside ou où elle exerce son activité, donc la Californie est clairement l'endroit où poursuivre l'ICANN.

J'ai aussi entendu que la loi californienne sur les organismes à but non lucratif a les standards les plus élevés du monde, et ça a été utilisé comme un argument pour dire que la Californie est un bon endroit pour situer l'ICANN à cause de ses standards de responsabilité élevés. Je ne dis pas que je suis d'accord avec ça, mais c'est ce que j'ai entendu.

J'ai aussi entendu aujourd'hui - et je pense que c'est un point valable - que pour la personne qui se trouve en dehors de l'Amérique, engager des poursuites en Amérique n'est pas une solution facile, ou elle est chère. Je peux confirmer d'après mon travail personnel que les avocats californiens sont à peu près plus chers que n'importe quel avocat au

monde. Ce genre de choses seraient des obstacles à rendre l'ICANN responsable.

Après ce résumé, quelqu'un voudrait faire un autre commentaire ?
Milton ?

MILTON MUELLER :

Juste un fait rapidement. Lorsque l'ICANN a refusé de communiquer ses dossiers financiers vers 2002 ou 2003, ils ont été poursuivis sous la loi californienne qui a réussi à forcer la transparence de leurs dossiers financiers. Pour cette raison, c'était une violation claire de la loi californienne de ne pas communiquer cette information à un membre du Conseil d'administration qui est sujet à la loi. C'est pourquoi c'est un bon exemple de l'utilisation de la loi pour renforcer l'exigence de responsabilité de l'ICANN.

SETH REISS :

Je pense qu'il y a un autre exemple si je ne me trompe pas, le domaine xxx je crois que la poursuite a gagné, ce qui a fait que le Conseil d'administration a dû revoir sa position, et ça serait sous...

[MILTON MUELLER] :

C'était l'IRP, le rapport indépendant.

SETH REISS :

C'était l'IRP ? Donc ce n'était pas le système judiciaire américain, ok.
Merci de m'avoir corrigé. Roberto ?

ROBERTO GAETANO : Juste pour vous rappeler que la discussion de savoir si c'est une bonne chose ou non que l'ICANN soit sujette à la loi californienne, mais en termes de mondialisation, la loi californienne donne des opportunités équivalentes, n'est pas abstraite.

Je vous fais part de ça parce que je me souviens du cas d'un directeur de Conseil d'administration qui a poursuivi l'ICANN et il se trouve qu'il était avocat au barreau de Californie. Donc la question que je voudrais poser est : est-ce qu'il serait possible pour un directeur qui n'est pas avocat qui n'est pas avocat en Californie de poursuivre l'ICANN en Californie pour la même raison ?

Ce n'est pas une question provocatrice. C'est juste que nous discutons de si les choix qui sont faits ou les situations que nous avons vout dans le sens de la mondialisation ou contre la mondialisation de l'ICANN. Et pour avoir un ICANN plus mondial, quelles sont les chose que nous devrions changer ?

Donc ce n'est pas la responsabilité en soi qui est assurée par la loi californienne qui est en question, mais plutôt si elle traite les gens de la même manière (juste) sur une base mondiale.

SETH REISS : D'autres commentaires ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Je me suis rendu compte que je disais que la loi californienne éviterait que les gens n'engagent des poursuites contre l'ICANN et que la loi

californienne les rende plus enclins à engager des poursuites, juste pour que tout le monde sache que je pare à toutes les éventualités.

ROBERTO GAETANO : [inaudible] mondial.

SETH REISS : Êtes-vous en train de dire que vous ne pouvez pas vous tromper ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : C'est faux. Ignorez juste tout ce que j'ai dit aujourd'hui.

HOMME NON IDENTIFIÉ : C'est exactement ça. Au final, comme je l'ai dit au départ, nous devons encourager l'ICANN à explorer les avantages, les risques et les inconvénients pour s'enregistrer ailleurs, et je ne suis pas sûr que ce soit s'enregistrer dans plein de juridictions, mais c'est certainement quelque chose qu'ils doivent envisager. S'ils veulent devenir mondiaux, qu'ils agissent comme une organisation mondiale et envisagent au moins d'autres endroits. C'est tout.

SETH REISS : Alan ?

ALAN LEVIN : On dirait qu'il y a trop d'avocats dans cette pièce. Je veux dire, personne n'a besoin de poursuivre personne. D'après moi, poursuivre en justice les gens c'est accepter que...

HOMME NON IDENTIFIÉ : Contre la loi.

ALAN LEVIN : La loi. Ça n'a rien à voir avec la loi. Nous sommes en train de créer une organisation mondiale. Nous sommes, comme je l'ai dit hier, au-dessus de la loi. N'ayons pas recours et ne nous rabaissons pas au niveau de la loi, en soi, parce que lorsqu'on rentre dans tout ce débat sur la loi californienne, et les autres juridictions et s'enregistrer ici et s'enregistrer là-bas.

Si l'ICANN est dans la voie de la responsabilité, ça veut dire qu'on peut récuser l'ICANN à l'intérieur de l'ICANN. Vous n'avez pas besoin de récuser l'ICANN dans n'importe quel tribunal. Vous récusez l'ICANN au travers de la procédure de responsabilité de l'ICANN. Il ne devrait pas y avoir besoin d'aller au tribunal dans n'importe quelle juridiction. Comme je l'ai dit, la seule raison pour laquelle vous pourriez avoir besoin d'aller dans un cour dans une certaine juridiction, c'est à cause de l'argent.

Maintenant que j'y pense un peu, et peut-être que nous devrions nous demander si l'argent est le problème et si l'argent est la raison pour laquelle nous devons nous enregistrer dans d'autres endroits, alors créons une monnaie de l'ICANN. Je veux dire, il y a quelque chose qui s'appelle Bitcoin. On m'a dit hier soir que Bitcoin était saisi par le gouvernement américain, donc peut-être qu'on ne devrait pas envisager Bitcoin.

Mais si le problème tourne autour de l'argent, alors trouvons une autre manière d'augmenter la responsabilité sans devoir nous abaisser au niveau international et des lois nationales.

HOMME NON IDENTIFIÉ : Nous avons déjà eu cette discussion il y a longtemps, mais il y a une partie qui semble toujours échapper aux gens. Il y a quelque chose qui s'appelle la société ICANN et une autre qui s'appelle l'organisation des différentes parties prenantes de l'ICANN. Ce n'est pas la même chose. Ce n'est pas la même chose.

Et quand nous parlons de la loi et de tout ça, la société existe dans un cadre légal qui existe, et si vous voulez engager la société, peu importe s'il y a un différend quand vous avez besoin de quelqu'un, d'un arbitre, c'est là où vous devez aller - la loi.

Donc peut-être que ce qu'on doit faire c'est la distinction entre ce que nous faisons avec l'ICANN la société et l'ICANN l'organisation des différentes parties prenantes? Merci.

[SETH REISS] : Merci. Alan, j'aimerais que les gens n'aient pas à aller au tribunal, et j'espère que les gens ne doivent pas aller au tribunal. Mais sous la loi américaine, il y a certaines exigences qui prévoient l'accès aux handicapés. L'ICANN ne fait pas vraiment ça en ce moment. Ils doivent également fournir un accès à Internet pour tout le monde. Ce n'est pas vraiment ce qu'ils font en termes de handicap.

Et quand on leur demande d'améliorer un certain accès pour les handicapés - et ça vient juste d'arriver et j'en ai parlé un peu plus tôt - j'ai demandé : « Est-ce que nous pourrions avoir un certain type de transcription pour que les personnes aveugles et malentendantes puisse avoir accès aux réunions ? » Ils disent : « Non, c'est trop cher »

Et vous avez raison, c'est l'argent. Et c'est ça, malheureusement, lorsqu'on se tourne vers la loi. J'espère qu'on n'en aura pas besoin. Mais s'ils refusent d'accomplir leurs devoirs légaux et ceux qui leur ont été mandatés, alors il va y avoir un gros problème et le tribunal est la seule manière de s'en occuper.

[ALAN LEVIN] :

Je n'aime vraiment pas ça. « Ils ». Il a été dit qu' « ils » ont dit que c'était trop cher. C'est en fait « nous ». Je pense qu'ici nous parlons de l'ICANN - ok, laissez-moi juste dire ça parce que j'apprécie vraiment ce que Carlton a dit.

Je pense qu'ici nous parlons de l'ICANN, l'organisation des différentes parties prenantes. Oui, malheureusement on vit encore dans le monde réel. Nous ne sommes pas tous encore sur Internet, donc il doit y avoir cette chose de l'ICANN société. Et bonne chance. On dirait que comme vous êtes américains, alors voulez attaquer en justice la société américaine. Gardez ça pour l'Amérique, mais je vous en prie, gardez ça en dehors de l'organisation des différentes parties prenantes. Gardez ça en dehors de la gouvernance mondiale d'Internet, parce que ça n'a rien à voir avec la gouvernance mondiale d'Internet. C'est un problème américain qui regarde les américains et les sociétés américaines.

Si nous, en tant qu'ICANN, avons des difficultés à fournir un meilleur accès aux handicapés, alors nous devons travailler sur comment résoudre ce problème, et si c'est assez important pour le résoudre, quand nous devons le résoudre. Mais c'est « nous ». Ce n'est pas « eux ». Eux, c'est la société américaine et je ne crois pas que ce soit ce dont on parle ici.

SETH REISS :

Donc une question c'est de savoir si vous -

[pause de l'enregistrement]

NEIL SCHWARTZMAN :

OK. Ce qui est légal concerne l'endroit où la société est enregistrée. Mais demander à ce que nous ne parlions pas de ce qu'ils font est farfelu. Je suis désolé, mais ce n'est pas réaliste. Ce qui est réaliste, c'est que la société contrôle l'argent - et non nous n'allons pas non plus utiliser les Bitcoin - pour payer les mauvaises traductions, pour payer pour du texte qui permette plus de globalité. Et nous, l'ALAC, en tant qu'organisation, somme capables de leur demander à eux, la société, d'allonger le cash et de faire des changements.

Je veux dire, nous ne pouvons pas séparer cet ICANN de l'autre ICANN. C'est la même chose. C'est un groupe de personnes et c'est ce dont nous parlons ici en termes de capacité à mondialiser. Ils contrôlent les cordons de la bourse. Je suis ici à leurs frais. Nous sommes ici à leurs frais. Nous ne pouvons pas effacer à ce point la distinction dans le temps. Un jour, peut-être. Il peut y avoir une chose où on devient tous actionnaires de cette société. Ce serait un moyen pour nous de voter

pour demander de l'argent. Pour l'instant, nous n'avons pas cette capacité donc nous leur sommes redevables. C'est tout.

[pause de l'enregistrement]

ALAN LEVIN :

En fait, je n'aime pas toute cette chose à propose de nous rabaisser au niveau de la loi internationale, et je suis d'accord pour que nous [inaudible] tous la loi internationale. Personnellement, je pense que ce qui se dit dans cette salle n'a rien à voir avec la loi internationale. Ça a à voir avec la gouvernance mondiale d'Internet.

Je pourrais dire quelque chose dans cette pièce contre le gouvernement britannique, mais c'est dans cette pièce parce que nous sommes ici pour faire de la gouvernance mondiale d'Internet.

Comme je l'ai dit hier, j'ai grandi en Afrique du Sud. J'ai grandi avec un état d'esprit anti-establishment, car l'establishment avait clairement tort. Donc même si vous être soumis à des lois locales, ça ne veut pas dire que vous êtes d'accord avec elles. Bref.

Une chose que mon collègue Neil a mentionné est que nous deviendrons peut-être des actionnaires de cette société et que nous pourrons voter. Nous sommes actionnaires dans ce groupe mondial de parties prenantes. Nous n'avons pas besoin d'être actionnaires de cette société, mais le concept d'élection est vraiment quelque chose que je voudrais remettre en avant. Je faisais partie d'un groupe d'étude qui s'appelait études ONG et ICANN académique vers 2004, et il y avait un groupe d'étude en concurrence composé de l'ancien président de la

Suède et d'autres personnes différentes, et un très grand nombre de cerveaux ont abondé dans le sens de ce concept d'élections.

Et les deux groupes d'étude, après un an de travail et douze professeurs de haut niveau, des chercheurs, que sais-je, des consultants, que sais-je, sont revenus vers le Conseil d'administration en recommandant de mettre en place des élections. D'une certaine manière, le Conseil d'administration a changé ça et maintenant nous avons ce système de Structure At-Large. Je ne suis pas en faveur du système de Structure At-Large. Je pense que ça nous mènera nulle part. Je pense qu'ils nous ont juste mis là pour se légitimer eux-mêmes. Je préférerais de loin qu'il y ait des élections mondiales, pour être honnête avec vous. Je pense que c'est une manière de rendre les gens plus engagés et de les rendre possesseurs du système de gouvernance mondial.

Donc je voudrais soumettre à nouveau ce concept d'élections, pas nécessairement au niveau des actionnaires ou de la loi nationale ou un niveau judiciaire, mais certainement au niveau de responsabilité, de transparence, et vraiment représenter les gens de l'Internet.

J'ai fait partie des premières élections de l'ICANN et je pense que ça a été un succès, et je suis désolé que ça n'ait plus cours.

SETH REISS :

Merci Alan. Je pense que ce que j'ai entendu, des élections mondiales seraient un nouveau mécanisme de responsabilité qui serait mondialement juste et équitable.

ALAN LEVIN : Je n'ai pas dit mondialement juste et équitable, désolé. Responsabilité [inaudible].

SETH REISS : Merci. Alors, Lance, pouvez-vous faire un résumé d'où nous en sommes dans la question quatre ?

[pause de l'enregistrement]

HOMME NON IDENTIFIÉ : Vous m'entendez maintenant ? Vous avez tout ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Il y a des participants à distance.

[LANCE HINDS] : Nous arrivons à la fin, la réponse aux commentaires sur la loi californienne qui laisserait l'ICANN sujette à différentes poursuites. Il a été dit qu'en 15 ans, l'ICANN n'a jamais été poursuivie. Il y a eu une correction de fait, l'ICANN a été poursuivie quelques fois, et un exemple a été mis au jour, en 2002 ou en 2003, l'ICANN a été poursuivie pour communiquer ses dossiers financiers et c'est ce que l'ICANN a dû faire.

Un point de vue général dit que si l'ICANN veut agir au niveau mondial, ils doivent envisager d'opérer dans une autre juridiction. Il y a ensuite eu une discussion sur [inaudible] et une distinction claire a été faite entre l'ICANN société et l'ICANN organisation à plusieurs parties prenantes.

Et les derniers points sont, un, une suggestion disant qu'il n'est pas nécessaire qu'on se concentre sur l'adhésion à la loi internationale. Si l'ICANN est en difficulté pour délivrer des services aux groupes spécifiques, le mécanisme devrait se construire à l'intérieur de l'ICANN pour résoudre ces problèmes.

Ensuite il a été dit qu'il n'y avait pas de distinction claire entre l'ICANN société et l'ICANN organisation à plusieurs parties prenantes. Une opinion dit que c'est la même. Neil a parlé de la possibilité d'être actionnaire de la société ICANN.

Voilà où j'en suis pour le moment. Je suis maintenant en train de prendre des notes à propos du dernier commentaire sur la possibilité d'élections mondiales.

La seule chose qui a été dite c'est que les élections mondiales sont une composante utile pour assurer la responsabilité. Est-ce que j'ai bien saisi ?

SETH REISS : Je n'en suis pas sûr. Alan, vous voulez clarifier le dernier point ?

ALAN LEVIN : La dernière chose c'était que pour assurer un degré maximum de responsabilité, d'engagement, de plusieurs parties prenantes, pour donner plus de pouvoir à tous les utilisateurs qui ont été définis comme la communauté At-Large, il devrait y avoir des élections mondiales au moins pour un certain nombre de membres du Conseil d'administration.

SETH REISS : Roberto ?

ROBERTO GAETANO : Encore une fois, le sujet ici n'est pas de savoir ce qui est bien ou mal mais ce qui est mondial et ce qui n'est pas mondial. Juste pour info, je voudrais vous faire remarquer que pour les élections qui se sont tenues, les seules élections mondiales qui se sont tenues, il y a eu des réponses très différentes venant des différentes zones géographiques.

Je sais qu'Alan n'a jamais voulu dire que c'était mondialement juste, mais je ne veux pas que la salle pense qu'il pourrait y avoir un mécanisme mondialement juste automatique. Je pense que vouloir débattre davantage sur le sujet est une option, bien sûr, mais ce n'est pas quelque chose qu'on échange avec ça, et voilà, tous les problèmes sont réglés.

Je ne veux pas dire que c'est ce que vous avez dit, mais lorsqu'on écrit le rapport, il faut s'assurer que ça n'apparaisse pas comme la panacée pour les anciens problèmes.

SETH REISS : Merci, Roberto. Un autre commentaire sur le résumé de Lance ? Il nous reste encore une demi-heure. Est-ce que tout le monde veut une pause de cinq minutes ou on continue ?

HOMME NON IDENTIFIÉ : Est-ce c'est un nouveau sujet ?

SETH REISS : Nouveau sujet. Nous allons passer au sujet numéro cinq. Cinq minutes ?
D'accord. Merci. On se retrouve dans cinq minutes. Gunela essaiera de mieux parler dans le micro.

[pause]

ASHA HEMRAJANI : Je m'appelle Asha Hemrajani. Je viens de Singapour et je suis ici car je m'intéresse à la gouvernance de l'Internet, et j'essaie de me joindre au plus de groupes thématiques possibles. Alors, merci.

SETH REISS : Bien, c'est un plaisir de vous avoir parmi nous. La question cinq a une, deux, trois, quatre, cinq sous-parties. C'est beaucoup. Nous allons commencer avec la première : est-ce que l'empreinte mondiale de couverture de l'ICANN couvre la communauté Internet mondiale sur un pied d'égalité ? Des commentaires ? Tijani ?

TIJANI BEN JEMAA : Il est vrai que les choses ont déjà évolué depuis que Chehadé a repris sa fonction, mais ce n'est toujours pas [inaudible], et je pense que nous n'aurons pas [inaudible] je pense que ce n'est pas possible.

Mais je pense que c'est un processus qui évolue, et peut-être que nous devrions en avoir plus, si vous voulez, plus de bureaux dans le monde entier, en particulier dans les régions les moins desservies.

SETH REISS : D'autres commentaires sur le premier point ? Vittorio ?

VITTORIO BERTOLA :

La réponse a la première question est assurément non, même si je suis d'accord pour dire que beaucoup de choses ont été faites, et que beaucoup de choses sont en train de se faire. L'empreinte est peut-être mondiale, mais ce n'est pas mondial dans le sens d'un pied d'égalité avec la communauté Internet mondiale. J'ai déjà dit ça hier. En gros, 90% des employés de l'ICANN se trouvent aux États-Unis, par exemple. Et aussi en termes de participants, je suppose qu'il reste encore un gros déséquilibre.

Ce serait intéressant de suggérer une approche systématique de ce problème. J'aimerais voir, au moins un compte ou même d'autre types de [inaudible] de personnes. Par exemple, pour chaque pays, la population et les utilisateurs d'Internet et ensuite combien d'employés de l'ICANN et combien de participants à l'ICANN et ainsi de suite, comme ça on pourrait facilement voir quelles parties du monde sont sous-représentées. Il y en a certainement plusieurs.

GARTH BRUEN :

C'est peut-être quelque chose que l'ICANN peut faire en termes de rayonnement : installer un bureau dans des endroits qui sont sous-représentés.

ALAN LEVIN :

Je ne suis pas pour le double emploi ou pour gaspiller de l'argent. Je pense que s'installer dans plusieurs pays est très cher et je ne pense pas que ce soit viable. Je comprends que ça puisse être désiré, mais ce n'est

pas toujours la meilleure chose dans la vision d'ensemble. C'est des petites choses et je pense que ça concerne plus le personnel que nous.

SETH REISS :

Désolé. Si je vous comprends bien, vous dites que ce n'est pas important de s'installer dans d'autres régions, mais que le personnel des autres régions l'est. C'est bien ça ?

ALAN LEVIN :

OK. Nous revoilà encore confrontés à ma vision de l'internationalisation versus la mondialisation. En installant des bureaux dans d'autres pays, ça signifie établir une présence physique légale, qui est dans le monde des inter-nations, et qui expose l'ICANN à des actions en justice et retourner à l'ancienne gouvernance.

Je pense que pour mondialiser l'ICANN, il faut se désinstaller du monde réel et se réinstaller dans le monde virtuel. Je ne suis pas en faveur de plus de bureaux, plus d'intégration, être poursuivi dans plus d'endroits, se rendre dans plus de tribunaux, être exposé à plus de gouvernements. Je pense qu'en aucune manière ça va aider l'ICANN.

ASHA HEMRAJANI :

C'est plus une question en rapport à votre commentaire. Je comprends que l'ICANN reçoit de l'argent des titulaires, et cet argent vient des titulaires du monde entier, donc on fait effectivement du business dans le monde entier. Donc effectivement, ils sont responsables pour toutes sortes d'actions judiciaires dans n'importe quelle partie du monde car ils font du business dans le monde entier.

Je comprends que peu importe s'il y a ou non un bureau dans ce pays, qu'ils sont toujours sujets aux lois de ce pays, d'un pays qui a un site internet. C'est ce que je comprends.

TIJANI BEN JEMAA :

Je suis d'accord avec vous Alan, mais n'oubliez pas que nous avons besoin que l'ICANN soit plus proche de la communauté, plus proche d'eux. Quand ils sont plus proches, ils peuvent mieux comprendre et mieux ressentir le besoin de la communauté. C'est pourquoi je pense que faire [inaudible] mieux serait aussi une bonne chose.

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Je pense répéter ce que Tijani a dit, nous devrions encourager l'ICANN à ouvrir plus de centres dans le monde. Je crois que si vous regardez, il y a des endroits et du personnel qui aident l'ICANN à s'engager avec les représentants sur place.

Je peux vous donner juste un exemple. Au Moyen-Orient, il n'y a pas de centre là-bas. C'est nécessaire. C'est là où les gouvernements ont [tous] de très bonnes relations avec l'ITU, ce qui rend politiquement [inaudible] à l'ICANN. Je pense qu'il faut donc encourager plus de centres d'engagement et plus de plateformes.

Je ne suis pas sûr, quelqu'un pourrait nous donner plus de renseignements sur les plateformes de l'ICANN. Est-ce qu'elles vont être opérationnelles ? Istanbul, Singapour. Est-ce que l'ICANN a prévu de déplacer certaines fonctions dans ces endroits ? Ce qui veut dire que ces fonctions seront gérées par cette juridiction. Par exemple, si le département mondial des services de domaine, qui est actuellement

dirigé je crois par Akram, le nouveau programme gTLD tombe sous sa coupe. Si il déménage à Istanbul, est-ce que ça veut dire que tout ce qui est fait par ce département sera sous la juridiction, les lois de ce pays ? Peut-on débattre ou discuter de ça ?

HOMME NON IDENTIFIÉ :

Comme l'a dit Mohammed, je pense que d'un côté, je suis vraiment contre ouvrir des bureaux dans le monde entier. Je pense que ça a un réel coût, parce que des fois j'ai l'impression que juste ouvrir, avoir des gens là-bas [qui ne savent pas encore] ce qu'ils feront. Mais vous allez peut-être dans le même sens que ce que Mohammed dit. C'est des fonctions de localisation, donc ils ont vraiment une mission là-bas. Ils peuvent être plus proches de certains endroits, pour lesquels nous, comme l'ICANN, avons vraiment besoin d'avoir de meilleures performances.

De l'autre côté, qui sommes-nous ? Est-ce que nous sommes une communauté ou pas ? D'une certaine manière - l'ICANN peut plus compter sur nous en tant que communauté, nous les ALS, pour avoir ce rayonnement, d'une certaine manière. Juste une idée. [inaudible].

ROBERTO GAETANO :

J'essayais de répondre à la question de Mohammed. Je pense que l'idée qui est celle de Fadi, la manière dont je le comprends, c'est d'avoir un mélange, une sorte de matrice, de déploiement des fonctionnalités. Sur un niveau, géographique ; et sur l'autre niveau, fonctionnel, pour essayer d'y arriver.

Nous n'allons pas devoir déménager une fonction entière à Istanbul, par exemple. Mais si la responsabilité de cette fonction est à Istanbul, ça ne veut pas dire que dans la gestion de la matrice de l'organisation il [ne peut pas] y avoir du personnel qui font des rapports fonctionnels au chef qui est à Istanbul qui travaille ailleurs dans le monde.

Je pense que c'est quelque chose - je travaillais pour IBM et ça s'est déjà produit il y a 30 ans quand je travaillais pour eux. Ce n'est pas grave. Fadi a beaucoup d'expérience à ce sujet, c'est pourquoi je lui fais confiance là-dessus.

J'aimerais attirer votre attention sur la perspective historique. Au début, il y avait Los Angeles, et ensuite, d'autres bureaux ont ouvert. Nous avons remarqué qu'un bureau a ouvert à Sydney et c'était par hasard au moment où Paul Twomey était PDG. À part ça, il y a eu le bureau qui a ouvert à Bruxelles, surtout parce que la Commission Européenne commençait à s'insurger de ne pas pouvoir y participer et ainsi de suite. Donc il y a eu ces bureaux.

Quand [Rod] est devenu PDG, nous en avons parlé. Je faisais partie de Conseil d'administration à l'époque. Et nous avons parlé de mondialisation et ainsi de suite et d'ouvrir de nouveaux bureaux, et il a dit : « La première chose que je ferai, c'est d'ouvrir des bureaux dans le monde entier ». Et dans les faits, il a ouvert un bureau à Palo Alto.
[Rires]

Donc, à part l'exigence d'ouvrir de nouveaux bureaux quand le PDG vient de telle partie du monde, je pense que ce que Fadi a apporté dans cette direction est bien. Je comprends que nous ne soyons pas d'accord sur ce point, Alan.

Je pense que la perception par la communauté mondiale change quand il y a des bureaux à proximité. Et je pense aussi que ça a à voir - mais ce n'est qu'une probabilité, je ne veux pas devancer les points qui vont arriver - mais ouvrir des bureaux localement veut dire qu'on augmente les chances que quelqu'un puisse contacter l'ICANN à un endroit géographiquement plus proche, ce qui réduit les coûts de communication et on a plus de chances d'avoir à l'autre bout du fil quelqu'un qui parle la même langue que vous.

Le problème est quelle est la stratégie derrière l'agrandissement de cette empreinte ? Est-ce qu'on suit - quel point stratégique, quels sont les choix pour ouvrir de nouveaux bureaux ? Il ne peut pas y avoir un bureau dans tous les pays du monde. Ça ferait plus de 250 bureaux. Mais qu'est-ce qu'on fait ?

Juste un dernier petit mot. Quand j'ai appris qu'un bureau allait ouvrir à Istanbul, je me trouvais par hasard en Arménie, et j'ai bêtement dit : « Oh, vous devez être contents d'avoir maintenant un bureau géographiquement proche ? » en oubliant complètement le problème politique. Donc j'ai pensé jusqu'à ce moment que j'avais assez de jugeote pour ne pas [mettre les pieds] dans ces erreurs, mais ça m'est aussi arrivé. Pour précision, l'Arménie et la Turquie ont de sérieux problèmes de relations internationales.

ALAN LEVIN :

Je comprends que devenir une structure At-Large veut dire que mon organisation est la représentation locale de l'ICANN pour arriver aux utilisateurs. Je ne suis pas en train de dire que vous avez échoué et que vous ne pouvez pas réussir si vous voulez que l'ICANN ait une présence

locale, parce que vous - nous - sommes l'ICANN. Qu'est-ce que mondial signifie ? Mondial signifie qu'il n'y a plus de frontières entre les pays. International signifie qu'il y a des frontières entre les pays.

Sur Internet, le prix d'un envoi d'email ne dépend pas du pays dans lequel vous vous trouvez. Ça ne fait pas de différence. Le prix d'un coup de téléphone ne dépend pas du pays dans lequel vous vous trouvez, Ça ne devrait pas faire de différence. Manifestement, si vous vous trouvez dans un pays où Internet est plus cher, c'est plus cher. Que vous passiez un appel Internet et où vous appelez n'a pas d'importance.

Donc vous avez raison. Si vous voulez ouvrir des bureaux dans des pays, vous serez plus impliqués dans la politique. Si vous en ouvrez un dans un pays, vous devrez en ouvrir un dans un autre. Chaque pays doit avoir sa stratégie. Quelle stratégie ? Quelle raison ? Pour être plus proche des gens ? Certainement pour être plus proche des gens qui utilisent les Structures At-Large. N'est-ce pas ça notre but ?

Ça devient une discussion très très effrayante. Je ne pense pas que ça aiderait d'avoir plus de bureaux ICANN. Je pense que ça créerait beaucoup plus de problèmes. Je pense que les sous-traitants dans différents pays sont une autre histoire. Si vous recherchez le talent, je pense qu'il est important d'embaucher les meilleures personnes pour les meilleurs postes, et ça ne devrait absolument pas dépendre du pays dans lequel elles habitent. Oui, il faut embaucher les meilleures et il faut que les gens des différentes régions fasse tout le travail que l'ICANN a besoin qui soit fait.

Encore une fois, je devrais avoir recours à des élections. Quand je vois des élections se tenir - et [inaudible] ont été dans le futur. En étant moi-

même une structure At-Large, ça créera une immense opportunité pour moi de dépasser mes membres et de leur donner les moyens de s'engager avec l'ICANN, car dès que je leur donne l'opportunité de désigner un membre du Conseil d'administration, ils s'engagent dans le processus. « Oh, maintenant je suis habilité à désigner qui va être directeur de l'ICANN. Comment vais-je prendre cette décision ? Maintenant il faut que j'apprenne ce qu'est l'ICANN, parce que maintenant j'ai la responsabilité de désigner qui est le leadership de la gouvernance d'Internet. » Ça m'a aidé en tant que structure At-Large d'aider à créer une équipe d'utilisateurs comme pour ce qui allait se passer.

Il faut aussi parler du problème de commerce. Les utilisateurs achètent des domaines aux titulaires. Ce n'est pas tous des utilisateurs. Dans notre étude de l'ICANN, nous disons que quiconque possède une adresse mail devrait pouvoir voter à une élection de l'ICANN. L'étude de l'ICANN dit que quiconque possède un nom de domaine devrait pouvoir voter à une élection. J'appelle ça le [inaudible] digital parce que la plupart des Africains, ou en tous cas dans mon pays, ne possèdent pas de domaines. Ils ne savent même pas ce qu'est un domaine. Mais la plupart d'entre eux ont accès à un compte mail. C'était la différence dans différentes études. L'une dit que ceux qui possèdent un nom de domaine sont des consommateurs. Une autre dit que ceux qui possèdent une adresse mail sont des consommateurs.

Aucune de ces personnes ne paie l'ICANN. Ils paient leur fournisseur de service Internet local et leur fournisseur Internet utilise leur carte de crédit pour acheter à un titulaire, qui peut se trouver n'importe où dans le monde. Le titulaire peut être en Australie et le titulaire australien paie

l'ICANN aux États-Unis et je paie l'Australie et mon client me paie localement. Il n'y donc aucune relation financière entre le client final, celui qui achète le domaine et l'ICANN. En d'autres termes, à travers différents intermédiaires, et la région dans laquelle ils se trouvent dans le monde n'a pas vraiment d'importance. Ils pourraient être n'importe où dans le monde.

GARTH BRUEN :

Il y a un problème avec la manière dont Alan a décrit le rôle des ALS. C'est une différence subtile. En tant qu'ALS, je représente les utilisateurs d'Internet de ma région à l'ICANN. Je ne représente pas l'ICANN ni ne travaille pour l'ICANN. Et je pense que c'est ce dont il s'agit ici.

Nous ne voulons pas avoir de bureaux de l'ICANN qui soient totalement identiques dans tous les pays. Peut-être que ce dont on parle serait un peu plus comme une franchise. Quand j'ai fait mon visa pour venir au Royaume-Uni, il n'y a pas d'ambassade du Royaume-Uni là où j'habite. Je suis allé dans un centre de traitement autorisé par le gouvernement anglais à délivrer un visa. Dans les médias, ils appelleraient ça filiales. Tout le monde n'est pas membre d'un réseau de diffusion particulier, mais les médias sont affiliés à ce réseau plus large. Donc on parle peut-être de plus petites opérations qui parleraient localement au nom de l'ICANN.

TIJANI BEN JEMAA :

Alan, ce qu'il faut c'est avoir, par exemple, c'est des gens du service de conformité proches du registre et des utilisateurs et ne pas avoir de

représentant des utilisateurs finaux, car le représentant des utilisateurs finaux ne peut pas exercer ces fonctions.

Par exemple, David Olive m'a déjà dit qu'une partie du service de conformité a déménagé à Istanbul pour que le registre et les titulaires d'Europe, d'Afrique et du Moyen-Orient aient affaire avec ces personnes dans le futur et pas avec des gens [inaudible]. C'est ce qui a été demandé. C'est la fonction plus que toute autre chose.

[ROBERTO GAETANO] :

Je suis d'accord avec vous sur ce point, mais les ALS peuvent avoir d'autant plus de relations avec les utilisateurs d'Internet que les autres parties de la galaxie des parties prenantes. Et parfois l'intérêt de l'utilisateur peut être en contraste avec l'intérêt d'un titulaire, ou d'un registre.

Donc je pense qu'il est très difficile pour un ALS de jouer complètement ce double rôle d'être d'un côté l'ambassadeur de l'ICANN dans un pays et de l'autre d'être la voix des utilisateurs à l'intérieur de l'ICANN.

Donc je pense que c'est quelque chose qui pourrait fonctionner dans un monde idéal, mais je ne suis pas sûr dans la pratique.

Donc, le dernier commentaire à ce sujet. On doit parfois vivre avec le fait que nous avons des idées différentes et qu'on ne peut pas continuer à discuter éternellement. Il y a ici un point sur lequel je pense que vous n'avez pas complètement raison. C'est vrai que le prix d'un email est le même, mais je ne suis pas du tout d'accord pour dire que le prix d'un appel téléphonique est le même, car tout le monde ne peut pas utiliser les infrastructures Internet pour passer un coup de fil. J'ai des

problèmes avec le téléphone quand je fais des téléconférences car je vis en partie à [Austin], en partie en Italie, et où que je me trouve, je dois faire face à toutes sortes de difficultés.

Mais il faut aussi prendre en compte le fait que si nous n'avions qu'un seul bureau en Californie ou n'importe où dans le monde, nous aurions un autre problème, qui est celui de la zone horaire pour passer les appels.

Oui, il pourrait alors y avoir trois équipes par jour qui travaillent en Californie. Nous devons prendre en considération beaucoup de choses différentes. Donc au final ça pourrait revenir moins cher d'avoir des bureaux dans trois zones horaires différentes plutôt que de tout concentrer au même endroit. C'est un long débat.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]